

Interpellation: Viticulture
Dépôt : 11 novembre 2021
Gilles Baum (DP)

MOTION

La Chambre des Députés,

- soulignant l'importance de la viticulture pour le Luxembourg, tant au niveau économique, touristique que culturel,
- saluant le progrès au niveau de la qualité des vins et crémants luxembourgeois au fil des dernières décennies,
- constatant que le secteur viti-vinicole a été profondément touché par la pandémie du covid-19,
- saluant que le Gouvernement a mis une panoplie d'aides à disposition des viticulteurs afin de surmonter cette pandémie,
- saluant qu'une stratégie de développement des vins luxembourgeois a été présentée par le ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural,
- considérant la volonté du Gouvernement de faciliter le tourisme rural et la création de gîtes ruraux dans le respect de la loi sur la protection de la nature,
- convaincue que les salles de dégustation sont une plus-value, tant au niveau de la promotion et de la vente de produits viticoles que pour l'attractivité de la Moselle comme destination touristique,
- constatant qu'il existe des incohérences au niveau des régimes de pensions des viticulteurs,
- observant que le changement climatique a un effet non négligeable sur la viticulture,
- considérant que le Gouvernement s'est engagé à promouvoir des modes d'exploitation agricoles durables, qui préservent la biodiversité et protègent les ressources en eau et la fertilité des sols en limitant l'usage de pesticides,
- notant que le plan d'action national de promotion de l'agriculture biologique a pour objectif d'atteindre 20% des surfaces agricoles du Luxembourg exploitées en agriculture biologique à l'horizon 2025,

invite le Gouvernement à

- garantir la mise à disposition de moyens nécessaires pour promouvoir efficacement le secteur viti-vinicole luxembourgeois, tout en considérant les spécificités des différents producteurs,
- soutenir le Fonds de solidarité viticole dans la mise en œuvre les conclusions tirées de la stratégie de développement des vins luxembourgeois,
- mettre en place un cadre légal clair pour les salles de dégustation,
- achever au plus vite le centre mosellan à Ehnen, ainsi qu'à promouvoir l'œnotourisme en général,
- éliminer les incohérences existantes au niveau des différents régimes de pension des viticulteurs,

- continuer à promouvoir la viticulture durable et biologique, notamment dans le cadre du PAN-Bio 2025,
- poursuivre ses efforts pour une viticulture toujours plus durable, et soutenir le développement de cépages plus résistants aux maladies et ne nécessitant pas ou moins de traitements phytosanitaires.

Motion adoptée par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 11 novembre 2021

Le Secrétaire général,



Laurent Scheeck

Le Président,



Fernand Etgen